

CREME COUSSIN DE SOIE

Cette formule minimaliste permet d'apprécier le sensoriel unique de la gomme de gellane : une prise moelleuse et un effet rebond qui invitent au confort!

% Origine naturelle *
99%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	77,00		77,00
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	3,00	Humectant	3,00
B	TAYAGEL® HA	Gellan Gum	1,00	Agent rhéologique	1,00
C	EUMULGIN® SG	Sodium Stearoyl Glutamate	0,50	Emulsionnant H/E - HLB 23	0,50
	LANETTE® O OR	Cetearyl Alcohol	2,50	Facteur de consistance (48°C)	2,50
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Capratae (and) Tocopherol	5,00	Emollient	5,00
	CETIOL® OE	Dicaprylyl Ether (and) Tocopherol	5,00	Emollient	5,00
	CEGESOFT® PS 6	Olus Oil (and) Tocopherol	5,00	Emollient	5,00
D	EUXYL® PE 9010 (Schulke)	Phenoxyethanol (and) Ethylhexylglycerin	1,00	Conservateur	0,00
E	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect : Emulsion épaisse blanche et rebondie

pH : 5,5 -6,0

Viscosité : 50 000 - 65 000 mPa.s
Brookfield, DVI, helipath spindle C, speed 10

PROCESS Chauffer les phases A et C à 85°C. Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 5 minutes sous vive agitation. Réaliser l'émulsion en versant la phase C dans le mélange puis homogénéiser sous vive agitation pendant 10 min. Débuter le refroidissement, puis vers 30°C, introduire la phase D et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster à pH 5,5 - 6,0 avec la phase E.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.